



Mecânica Geral de Precisão, Lda  
Z.I. de Campo  
Rua da Indústria 400  
4440-230 Campo Valongo  
Portugal  
Contribuinte: N° PT: 503 629 707  
Capital Social: 25000 €  
Tel.: 00351 224 160 491  
Fax.: 00351 224 114 215  
Email.: info@mecaltex.com

01-01-2010  
CPV VF.1

## NOS CONDITIONS PARTICULIERES VENTE

### 1 – Définition de la responsabilité du Fournisseur

La responsabilité du Fournisseur est strictement limitée au respect des spécifications du Client stipulées dans le cahier des charges.

En cas d'erreur de dimension ou défaut de matière, la responsabilité du Fournisseur se limite au remplacement pur et simple de la marchandise incriminée, sans indemnité d'aucune sorte.

La responsabilité du Fournisseur est exclue:

- Pour les défauts provenant des matières fournies par le Client
- Pour les défauts provenant d'une conception réalisée par le Client, des choix techniques imposés.
- Pour les défauts qui résultent en tout ou partie de l'usure normale de la pièce, des détériorations ou accidents imputables au Client ou à un tiers.
- En cas d'utilisation anormale ou atypique ou non conforme à la destination du produit, aux règles de l'art ou aux préconisations ou recommandations du Fournisseur.

### 2 – Limites de la responsabilité du Fournisseur

Le Fournisseur n'est pas tenu de réparer les conséquences dommageables des fautes commises par le client ou des tiers en rapport avec l'exécution du contrat

En aucune circonstance, le Fournisseur ne sera tenu d'indemniser les dommages immatériels ou indirects.

La responsabilité civile du Fournisseur, toutes causes confondues, est limitée à une somme plafonnée au montant valeur facturée et encaissée de la fourniture défectueuse.

Le Client se porte garant de la renonciation à recours de ses assureurs ou de tiers en relation contractuelle avec lui, contre le Fournisseur ou ses assureurs au-delà des limites et exclusions fixées ci-dessus.

3 – En acceptant notre accusé de réception de commande, le client accepte implicitement nos conditions générales de vente au détriment de ses conditions générales d'achats.

4 – Pas de pénalités de retard si celui-ci est dû a des cas de force majeure (pannes machines, etc.) ou bien à cause de problèmes du au transporteur. Pas de frais non qualité imputés si taux non qualité égal ou inf. a 1% des pièces livrées sur la période totale de collaboration.

5 – La loi Portugaise est seule applicable à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions de vente. Il est fait attribution de compétence exclusivement aux Tribunaux de Commerce du siège social de notre société, même en cas de pluralité des parties.

MECALTEX MECÂNICA GERAL  
DE PRECISÃO, LDA.  
Cont. N.º 503 629 707  
A Gerência